

- [Agence nationale de sécurité sanitaire \(Anses\)](#)

L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail expose les activités scientifiques inhérentes à ses missions, dont l'évaluation d'un dossier biocide.

- [Registre des produits biocides autorisés par la France](#)

L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail met à disposition un registre des décisions. celui-ci regroupe l'ensemble des documents relatifs à l'autorisation de mise sur le marché, en France, des produits biocides.

- [CIRCABC \(Communication and Information Resource Centre for Administrations, Businesses and Citizens\)](#)

Le site de la Commission européenne propose un espace public dédié à la réglementation biocides. Les rapports d'évaluation ([assessment report](#)) des substances actives biocides y sont notamment disponibles ainsi que des documents d'orientation validés lors des réunions européennes entre Etats-membres.

Pour accéder aux documents, cliquer sur la gauche « Parcourir les catégories ». Sélectionner dans la liste centrale dans la catégorie « European Commission », le titre « Health and Food Safety ». Puis sélectionner dans la liste centrale, dans la catégorie « Accès public », le titre « Biocides – Regulation 528/2012 – Public ». Enfin, soit des documents sont disponibles en page d'accueil, soit il vous faudra aller dans l'arborescence « Bibliothèque ».

- [Helpdesk de l'ECHA](#)

Le service d'assistance de l'Agence européenne des produits chimiques fournit des conseils à titre gratuit aux entités soumises aux obligations des règlements sur les produits biocides et répond aux questions relevant de l'harmonisation européenne. Il offre également un support aux utilisateurs des outils informatiques de l'ECHA (tels que [IUCLID 5](#) et [R4BP](#)).

- [Institut national de recherche et de sécurité \(INRS\)](#)

Ce lien permet de déclarer les produits à des fins de toxicovigilance.

- [Ministère en charge de l'environnement](#)

Le Ministère en charge de l'environnement présente les produits biocides et la réglementation associée. Uniquement en français.

- [SIMMBAD \(Système Informatique de Mise sur le Marché des Biocides : Autorisations et Déclarations\)](#)

Ce site développé par le Ministère en charge de l'environnement et l'Anses permet de déclarer les produits mis sur le marché français et de gérer les certibiocides.

- [Liste des substances actives](#)

L'ECHA permet d'accéder, via un moteur de recherche, à l'ensemble des substances actives inscrites au programme d'examen européen. Les informations sont mises à jour régulièrement. Les textes réglementaires font foi.

- [Liste des produits autorisés](#)

L'ECHA met à jour régulièrement la liste des produits autorisés dans l'ensemble des pays européens.

- [Liste des fournisseurs de SA](#)

Conformément à l'article 95 du BPR, l'ECHA met à disposition une liste des fournisseurs de substances actives en fonction des types de produit. Cette liste est mise à jour régulièrement.